

|                     |   |
|---------------------|---|
| <b>Zeitschrift:</b> | L'Émilie : magazine socio-culturelles   |
| <b>Herausgeber:</b> | Association Femmes en Suisse et le Mouvement féministe                                  |
| <b>Band:</b>        | [89] (2001)   |
| <b>Heft:</b>        | 1453-1454   |
| <br><b>Artikel:</b> | Fierté homo à Sion : la Lesbian & Gay pride de Sion : une lutte de clochers ?           |
| <b>Autor:</b>       | Rohmer, Sandrine  |
| <b>DOI:</b>         | <a href="https://doi.org/10.5169/seals-282014">https://doi.org/10.5169/seals-282014</a> |

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Fierté homo à Sion

## La Lesbian & Gay Pride de Sion: une lutte de clochers?

Le 7 juillet 2001 doit se dérouler à Sion la Lesbian & Gay Pride 2001 suisse. L'organisation de cette manifestation sur le sol de la capitale valaisanne, siège de l'épiscopat, n'est pas sans provoquer de nombreux remous au sein du clergé, des politiques, ainsi que de la population. Certaines associations homophobes profitent d'ailleurs de l'événement pour faire connaître leur position sur le sujet...

SANDRINE ROHMER

«Tantes à Sion. Tentation diabolique.» Tel est le genre de citation que les lecteur-trice-s du quotidien valaisan *Le Nouvelliste* pouvaient découvrir dans l'édition du samedi 10 mars. En effet, l'Association RomanDit, qui s'était déjà tristement illustrée lors d'une campagne d'affichage antiavortement, avait obtenu l'accord du *Nouvelliste* pour publier une annonce réclamant l'interdiction de la Lesbian & Gay Pride (L & G Pride) par le biais d'un texte suivi d'une pétition.

### Pétition riche en enseignements homophobes

Loin de se limiter à quelques calembours douteux, la pétition en question propose à la lectrice et au lecteur une succession d'arguments homophobes édifiants. On découvre notamment que les hommes mariés vivent jusqu'à 75 ans, les divorcés jusqu'à 57 ans,

les «homosexuels sans sida» jusqu'à 42 ans et enfin les «homosexuels avec sida» jusqu'à 39 ans... RomanDit n'est d'ailleurs pas avare de statistiques. Ainsi apprend-on par exemple qu'«à San Francisco, un homicide sur dix est le résultat de pratiques sadomasochistes entre homosexuels» ou que «chez les lesbiennes américaines, le taux de mortalité provenant de meurtres est environ 600 fois plus élevé que pour l'ensemble des femmes américaines». Ces statistiques sont, par ailleurs, émaillées de citations bibliques ou de références bibliographiques, telles que *The Pink Swastika-Homosexuality in the Nazi Party...*

### Réactions

Face à ces véritables déclarations d'homophobie primaire, les médias et associations ne sont pas restés inactifs. Les sites Internet de Swissgay<sup>1</sup> et de Gayromandie<sup>2</sup> ont publié les réactions de nombreuses associations (telles que celle d'Alpagai, association homosexuelle valaisanne, ou encore de Pink Cross, association homosexuelle nationale) et de certaines personnalités (Christiane Brunner, conseillère aux Etats et présidente du Parti socialiste suisse, a tenu à exprimer son soutien à la L & G Pride). Quant au Conseil municipal de la ville de Sion, après avoir refusé de soutenir l'événement le 2 février dernier, il a finalement déclaré accepter le projet, à l'unanimité.

A la suite du mouvement de protestation qui a suivi la parution du texte de RomanDit,

*Le Nouvelliste* a pris le parti de refuser de publier de nouveaux textes provenant de cette association. Indignée par l'attitude du quotidien (RomanDit s'interroge sur son site Internet<sup>3</sup>: «Celui qui aime à se nommer» le trait d'union des Valaisans «aurait-il opté pour l'union contre nature?»), l'association a décidé d'envoyer le 10 mai un nouveau texte directement dans les boîtes aux lettres des Sédunois-e-s.

### Une discrimination non reconnue

Interrogé sur le caractère discriminatoire de la première pétition publiée le 10 mars 2001, François Dayer, rédacteur en chef du *Nouvelliste*, a déclaré qu'une première version à caractère clairement diffamatoire avait été proposée par RomanDit, et qu'elle avait été refusée par le quotidien. La deuxième version, en revanche, avait été considérée comme «acceptable de ce point de vue-là» et avait donc été publiée.

En Suisse, la loi qui interdit toute discrimination d'un groupe de personnes, par l'écriture notamment, ne s'applique malheureusement qu'aux discriminations en raison de la race, de l'ethnie ou de l'appartenance religieuse (article 261 bis du Code pénal suisse). Face à des publications telles que celle de l'Association RomanDit, on peut déplorer que les rédacteur-trice-s de cette loi aient choisi de ne pas réprimer la discrimination à raison de l'orientation sexuelle. ☠

<sup>1</sup> <http://www.swissgay.ch>

<sup>2</sup> <http://www.gayromandie.ch>

<sup>3</sup> <http://www.romandit.ch>

## Toutes à Sion, le 7 juillet 2000!

La FemCo (coalition d'organisations féministes suisses), réunie lors de son assemblée générale le 24 mars 2001 à Berne, tient à assurer son soutien aux organisatrices de la Fierté lesbienne et gaie (Lesbian and Gay Pride) de Sion. La prise de position homophobe publiée dans *Le Nouvelliste* a soulevé nombre de réactions indignées que nous partageons. Nous saluons l'accord de la Municipalité de Sion pour l'organisation de cet événement.

Rappelons que ceux qui aujourd'hui s'attaquent aux personnes homosexuelles sont les mêmes qui, il y a peu, dénonçaient de façon ignoble les Valaisannes qui s'étaient prononcées en faveur d'une libéralisation de l'avortement. Cette frange d'extrême droite qui stigmatise tour à tour les immigré-e-s, les homosexuel-le-s et les femmes, se fonde sur une loi «naturelle» afin que chacun-e reste à sa place: le foyer pour les femmes, l'ombre pour les gens qui ne se reconnaissent pas

dans la norme hétérosexuelle, leur pays d'origine pour les immigré-e-s. N'oublions cependant pas que ces prises de position extrémistes, sont plus largement relayées par les déclarations outrageuses d'une partie de l'Eglise valaisanne et permettent à une droite plus modérée de glisser vers des positions réactionnaires. Les propos ignobles diffusés dans la presse nous rappellent que la lutte pour les droits égaux est non seulement indispensable, mais encore que ceux-ci sont loin d'être gagnés. Afin de montrer notre solidarité et notre détermination contre la bêtise, l'exclusion et toutes les formes de violences et de discours totalitaires, la FemCo appelle les associations féministes et féminines à la mobilisation de leurs membres afin que nous soyons nombreuses le 7 juillet à Sion. ☠

Doudou Denisart et Rina Nissim  
pour le Comité de la FemCo

